

Compte-rendu du conseil d'école du 1 mars

PRESENTS :

Parents élus : madame BOURGUIGNON, madame BAUSSART, monsieur UGO.

Mairie : Romain, madame BARRAYA, monsieur BARRA excusé.

Enseignants : madame MATHIEU, madame MERCIER, madame VITALE, monsieur AIME et madame DAMORE qui remplace madame FERRARI en congé maladie.

Délégués de classes.

1) Conseil d'enfants

Cf. annexes

Lecture de l'ordre du jour.

2) Adoption du compte rendu du précédent conseil d'école.

3) Bilan du marché de Noël

Ce marché a réuni les deux écoles dans la cour pour des chants en commun. Les parents regrettent seulement le manque de places assises. Tout le monde n'a pas pu assister au spectacle à cause du manque de visibilité. La durée de cet événement est apparue trop courte. Toutes les familles n'ont pas pu être présentes à temps.

L'équipe enseignante remercie la FCPE pour la tenue d'un stand de boisson.

La somme récoltée s'élève à 1200 euros.

Cet argent a été utilisé, en partie, pour payer le déplacement d'une classe en sortie scolaire et pour l'achat d'un vidéo projecteur dans la classe de madame MATHIEU. Il sera utilisé ultérieurement pour la sortie de randonnée en raquette des CM1/CM2 et contribuera au fonctionnement des projets de classe et d'école.

4) Kermesse et spectacle de fin d'année

Il était prévu d'organiser un spectacle le jour de la kermesse à la demande des parents d'élève le 25 juin ou le 2 juillet. Mais l'événement ne figure pas au planning des

associations. Suite à un malentendu, personne n'a adressé la demande à la mairie. Madame BARRAYA et le directeur contacteront au plus vite les services de la mairie.

5) Séjour, projets et sorties

a. Les enseignants ont effectué le bilan du projet d'école. Les 3 axes du projet d'école ont été intégrés dans les pratiques de classe et dans la vie de l'école. Prochainement, une réflexion s'engagera sur les actions futures et les nouvelles priorités du projet avenir.

b. Une rencontre endurance aura lieu le 22 avril. Une journée multisport sera organisée au milieu du mois de mai. Des rencontres de rugby auxquelles participeront 2 classes de l'école devraient avoir lieu fin mai au stade Jules Goti.

c. La classe de Mme FERRARI partira en classe verte du 18 au 22 avril. Il est rappelé qu'à cette occasion, les mairies de Cantaron et de Turrettes Levens versent une participation financière à la coopérative scolaire en proportion du nombre d'élèves résidants sur leur commune. La commune de Saint André de la Roche participe à hauteur de 8,50 euros par jour et par élève. Or, il n'y a qu'un seul versement par année scolaire. Les classes de madame MERCIER (déjà partie en classe de mer) et de madame FERRARI devront donc se partager l'aide de la commune. Pour cette raison, madame MERCIER encaissera un chèque de 14 euros demandé aux familles de sa classe en complément.

d. L'école poursuit ses actions dans le cadre d'éco-école. La classe des CE1/CE2 souhaite proposer un projet d'affichage pour prévenir la pollution des rues de la ville de Saint André suite à la demande de Mr le Maire lors de la réunion avec les écoles de la ville.

Madame BARRAYA fait part du projet de la commune autour des Paillons. Une exposition aura lieu pour les écoles au centre ville. Les enseignants sont intéressés mais relèvent le problème de mobilité dû au coût élevé des bus.

6) Affectations en sixième et effectifs

A la rentrée prochaine, une grande partie des CM2 devraient s'inscrire au collège Don Bosco. 15 élèves quitteront l'école et 10 élèves de maternelle entreront au CP. Soit 5 élèves de moins que cette année.

7) PPMS et DUER.

Le directeur demande à ce qu'un référent soit nommé au sein de la FCPE pour se charger d'opérer la transmission des informations entre l'école et les familles en cas de confinement des élèves en classe. Ceci afin d'éviter un encombrement des lignes téléphoniques de l'école.

Une alerte incendie aura lieu le 7 mars prochain.

8) Volet numérique

L'école s'est dotée d'un vidéo projecteur pour la classe des CM1/CM2. La commune a équipé la classe des CE1/CE2 d'un TBI et d'un nouvel ordinateur pour le bureau de la direction.

Les enseignants remercient la commune.

9) Travaux

Des travaux ont été entrepris en ce début d'année 2016 :

La terrasse a été recouverte pour répondre aux problèmes d'étanchéité. Le palier de la porte donnant sur la cour a été reconstitué. Il est prévu de retirer les lauriers le long de la cour pour permettre de faire des plantations, un nouveau devis de coursive a été demandé par la mairie. Concernant l'installation de la coursive, Madame BARRAYA précise qu'une visite avec un architecte est programmée mercredi 2 mars dans l'après-midi.

Des travaux pour rétablir l'alarme à incendie de l'école sont toujours en attente. Pour le moment, chaque étage possède un sifflet d'alarme.

Fin du conseil.